

On comprendra sans peine que je n'aie pas pu indiquer ici tout ce que devra renfermer le musée d'enseignement ménager. C'est plutôt l'affaire des institutrices dont, sur ce point, la compétence n'est pas discutable, tandis qu'il serait difficile d'en dire autant de la mienne. On leur sait l'esprit assez ingénieux et inventif, pour être persuadé d'avance qu'elles réussiront dans l'organisation de ce musée, le jour où elles en auront reconnu l'utilité et, partant, où elles voudront s'en occuper sérieusement.

Je me permettrai, en terminant, de faire appel à leur zèle bien connu, pour les engager vivement à transformer leurs leçons d'économie domestique en exercices d'enseignement ménager, afin de leur donner un caractère plus pratique et d'entrer résolument dans la voie que l'administration souhaite qu'elles suivent, en ce qui concerne la préparation des jeunes filles aux futurs travaux du ménage. Il en est de ces travaux comme des autres occupations ; quand on se rend bien compte de leur importance, quand on est capable d'y voir quelque noblesse, quand on est à même de les exécuter avec intelligence, on les fait sans effort et même par goût.

Les institutrices ne doivent pas perdre de vue que c'est à ce prix seulement que l'éducation donnée dans les écoles de filles méritera de porter le titre d'éducation générale.

JULES TRABUC.

(du *Journal des Instituteurs.*)

---

### L'envoi du journal

---

Nous prions Messieurs les secrétaires des écoles, ainsi que nos abonnés, de vouloir bien avertir si quelques-unes des adresses à leurs écoles étaient fausses ou incomplètes. L'adresse postale doit être claire : selon le *Guide officiel* du service postal. Les Maîtres des Bureaux de Poste sont tous pourvus de ce volume. Nous demandons aussi à Messieurs les secrétaires et à nos abonnés de nous avertir s'ils reçoivent la revue en double, ou si des numéros de trop sont envoyés dans certaines municipalités.

Il ne faut pas oublier qu'un seul exemplaire de *L'Enseignement Primaire* est envoyé à *chaque école*, quand même il y aurait deux classes dans chaque école. La revue ne peut être envoyée au nom de l'instituteur ou de l'institutrice.

Avec toute la meilleure volonté du monde, il peut arriver que quelques-uns des numéros ne se rendent pas à destination ; qu'on n'attende pas à la fin de l'année pour réclamer des numéros égarés par la poste : le mois écoulé, il sera inutile de réclamer.

Nous prions ceux qui n'ont pas réglé leur abonnement de le faire de suite. L'abonnement commence avec la livraison de septembre pour se terminer avec celle de juin. La revue ne paraît pas durant les mois de juillet et d'août.